

Pour des services pérennes: Le rôle crucial des dépenses de renouvellement et de réhabilitation pour assurer des services d'AEPHA durables

Dr Richard Franceys, Cranfield University

Dr Christelle Pezon, IRC Centre International de l'Eau et l'Assainissement

Août 2010 (Traduction Mars 2011)



Le projet de recherche-action WASHCost se propose d'étudier les coûts à long terme des services d'approvisionnement en eau potable, d'hygiène et d'assainissement (AEPHA) des zones rurales et péri-urbaines du Burkina Faso, du Ghana, du Mozambique et de l'Inde (Andhra Pradesh). En permettant aux décideurs et aux acteurs du secteur d'analyser, d'utiliser et de partager leur savoir sur les coûts de services durables et efficaces, WASHCost vise à améliorer la gouvernance du secteur de l'AEPHA à tous les niveaux.

WASHCost publie des documents de travail et des notes de synthèse dans le but de présenter ses premiers résultats, d'expliquer certains concepts qui sous-tendent ses travaux et de stimuler le débat sur les questions soulevées. Ces « travaux en cours » seront revus et corrigés au fil de la recherche, et tous les commentaires sont bienvenus. Veuillez envoyer vos remarques à washcost@irc.nl.

Photo de couverture: IRC Centre International de l'Eau et l'Assainissement

Photo p. 4: Emmanuel Oppong Antwi

Les figures utilisées dans ce document ont été adaptées de: 'Sustainable Service Delivery Costing and WASHCost', une présentation de Richard Franceys pour le groupe de recherche WASHCost, juin 2009, Hyderabad, Inde.



Copyright traduction © 2011 IRC International Water and Sanitation Centre
Contenu placé sous licence Creative Commons.

Table des matières

Pour des services pérennes: Le rôle crucial des dépenses de renouvellement et de réhabilitation pour assurer des services d'AEPHA durables.....	5
Six bonnes raisons d'inclure les dépenses de renouvellement et de réhabilitation dans notre typologie WASHCost.....	6
Différences entre les dépenses de renouvellement et de réhabilitation et les dépenses d'investissement.....	9
Différences entre les dépenses de renouvellement ou de réhabilitation et les dépenses de fonctionnement et d'entretien courant.....	10
Difficultés rencontrées dans la collecte de données sur les dépenses de renouvellement ou de réhabilitation.....	10

Liste de figures

Figure 1: Dépenses de renouvellement et maintien du niveau de service.....	6
Figure 2: Retards des dépenses de renouvellement et interruption du service.....	6
Figure 3a et 3b: Les dépenses de renouvellement ou de réhabilitation a) comme coûts prévus dans un budget, b) comme coûts imprévus non payés.....	8
Figure 4: Coûts de la fourniture d'un service durable.....	9



Pour des services pérennes: Le rôle crucial des dépenses de renouvellement et de réhabilitation pour assurer des services d'AEPHA durables

Cette note de synthèse a pour but de mettre en avant et de promouvoir un concept crucial pour garantir le fonctionnement continu des services d'approvisionnement en eau potable, d'hygiène et d'assainissement (AEPHA). Elle explique l'importance de la collecte, de l'analyse et de la budgétisation des dépenses de renouvellement et de réhabilitation, ainsi que leur relation avec les dépenses d'investissement et les dépenses de fonctionnement et d'entretien courant. La bonne compréhension et l'utilisation de ces notions a pour objectif d'attirer l'attention des planificateurs, des bailleurs de fonds, des gestionnaires de service, des régulateurs et des usagers sur l'ensemble des dépenses permettant d'assurer un service efficace et durable, sachant qu'en général, l'attention se focalise sur la construction de nouveaux équipements.

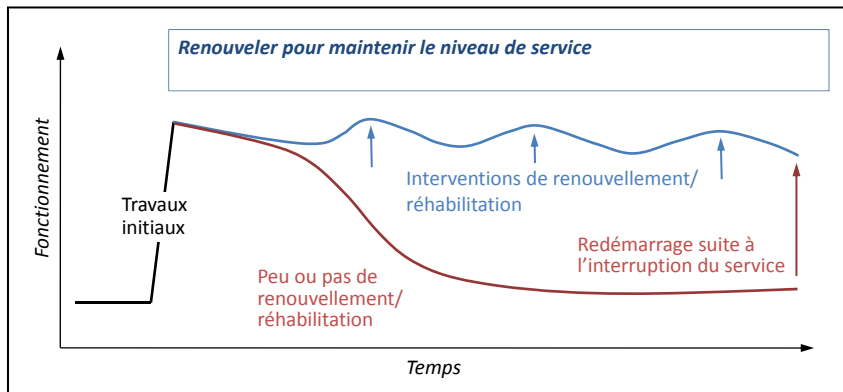
Les dépenses d'investissement correspondent à la construction d'actifs matériels, tels que les forages, les pompes, les canalisations et les structures en béton, lors de l'implantation d'un ouvrage d'eau ou d'assainissement, ou lorsque celui-ci est étendu ou amélioré. Les dépenses d'investissement incluent aussi des actifs dits immatériels, liés aux activités déployées en amont de la construction ou du développement des ouvrages, telles que la planification, la mobilisation de la communauté ou l'éducation à l'hygiène.

Les dépenses de fonctionnement et d'entretien courant correspondent aux coûts d'exploitation d'un ouvrage et comprennent, entre autres, les salaires, le coût de l'énergie et le coût des produits chimiques utilisés à intervalles réguliers, ainsi que les coûts récurrents du graissage des parties mobiles, du contrôle et du serrage des boulons et des joints, et enfin, les coûts inhérents à l'implication des communautés.

Les dépenses de renouvellement et de réhabilitation correspondent aux coûts (occasionnels) de remplacement et de rénovation des actifs matériels et visent à maintenir le niveau de performance initial de la fourniture de service. Des exemples de dépenses de renouvellement ou de réhabilitation sont le remplacement d'un moteur ou de la tige d'une pompe, du levier d'une pompe manuelle; le nettoyage, la ré-excavation d'un puits; le réaménagement du champ d'épandage d'une fosse septique; le nettoyage d'un réservoir d'eau, etc. Le renouvellement de ces actifs, souvent effectué après plusieurs années de fonctionnement, prolonge un niveau de prestation de service identique à celui dont ont bénéficié les usagers lorsque les dépenses d'investissement initiales ont été réalisées.

Reconnaître la nécessité des dépenses de renouvellement et de réhabilitation est crucial pour améliorer la durabilité des services d'AEPHA. Si les dépenses de renouvellement et de réhabilitation ne sont pas faites au bon moment, la qualité du service tend à diminuer avec le temps, et le service finit par être interrompu de façon temporaire ou permanente. Le nouveau projet d'investissement qui doit alors permettre de restaurer le niveau de service original sera globalement plus cher, et dans l'intervalle, les usagers seront privés de service (figure 1). Cette note de synthèse explicite les différences entre les dépenses de renouvellement et de réhabilitation et celles d'investissement ou de fonctionnement et d'entretien courant. Elle expose aussi les raisons pour lesquelles il est utile d'examiner ces différentes catégories de dépenses et évoque quelques-unes des difficultés liées à la collecte et à l'utilisation de ces données.

Figure 1: Dépenses de renouvellement et de maintien du niveau de service



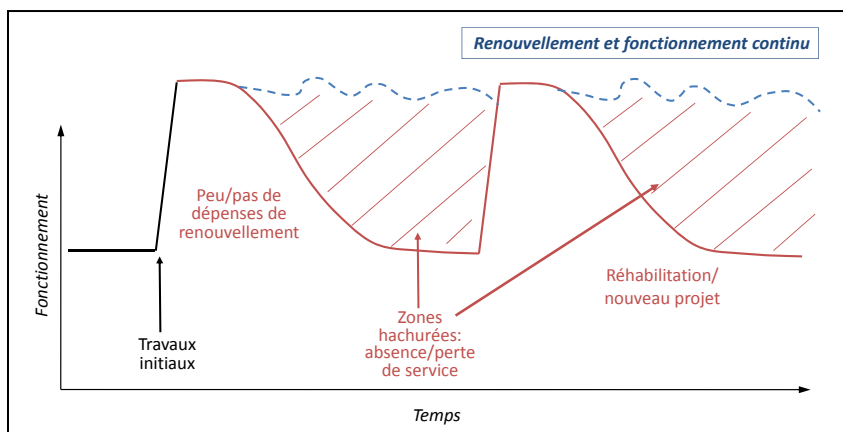
La ligne bleue montre que les dépenses de renouvellement permettent de maintenir le niveau de service, tandis que la ligne rouge montre une défaillance du service après un certain temps si le renouvellement fait défaut. Le niveau de service initial est restauré grâce à un nouveau projet.

Six bonnes raisons d’inclure les dépenses de renouvellement et de réhabilitation dans notre typologie WASHCost

1. Le principal problème du secteur de l’eau et de l’assainissement est la défaillance des systèmes par manque de maintenance.

Notre but est d’améliorer les services d’eau et d’assainissement, ce qui passe par la construction d’ouvrages mais aussi et surtout par le fonctionnement continu des ouvrages mis en place. WASHCost promeut l’idée que le secteur doit abandonner une approche par projet dont les effets sont forcément limités dans le temps, au profit d’une approche programmatique visant la satisfaction des besoins à long terme. Investir dans des ouvrages n’est pas une fin mais un moyen pour fournir un service. Un des objectifs visé par ces investissements est d’assurer le **fonctionnement en continu** des actifs fournissant de l’eau et un assainissement aux populations. La fourniture d’eau et d’assainissement requiert des capitaux importants, et sa qualité dépend fortement de l’usage effectif des ouvrages. Or, chaque ouvrage a une durée de vie finie, et il s’use au fil du temps. De plus, tous les ouvrages sont constitués de pièces (ou composantes) qui ont elles-mêmes des durées de vie différentes. Si on veut maintenir la capacité des ouvrages à fournir un service d’eau et d’assainissement, il est donc nécessaire d’adopter une approche qui assure le fonctionnement continu de l’ouvrage et de ses composantes. Faute d’opérations de renouvellement ou de réhabilitation, de nombreux ouvrages sont abandonnés, ce qui signifie la perte des investissements initiaux et une perte de service pour les usagers. La figure 2 illustre comment le manque de dépenses pour le renouvellement ou la réhabilitation des composantes des ouvrages conduit au déclin rapide du niveau de service, suivi par la construction d’un tout nouvel ouvrage nécessitant des investissements très onéreux. Les interruptions de service posent de sérieux problèmes de santé publique et pour la vie quotidienne des usagers. Elles entraînent la dépendance des populations tout en perpétuant l’utilisation de sources d’eau insalubres et les mauvaises pratiques d’assainissement.

Figure 2: Retards des dépenses de renouvellement et interruption du service



Ici aussi, la ligne bleue montre un fonctionnement continu grâce à des opérations de renouvellement adéquates, tandis que la ligne rouge montre qu’un retard entraîne des périodes de rupture de services. Ceux-ci sont remis à niveau à l’aide d’importantes dépenses de réhabilitation, ou par un nouveau projet.

Pour assurer la disponibilité de fonds pour les dépenses de renouvellement, les gestionnaires des services doivent connaître les dépenses afférentes au maintien du niveau de service, et les séparer des dépenses consacrées à la construction initiale d'un ouvrage ou à son exploitation quotidienne. Souvent, ces dépenses ne sont ni connues ni répertoriées de façon appropriée, ce qui limite la capacité des planificateurs et des décideurs à provisionner en conséquence.

Dans la mesure du possible, WASHCost collecte des données sur les dépenses de renouvellement afin de pouvoir comparer les coûts (et les niveaux) de services convenablement entretenus et les coûts (et les niveaux) de services dont les ouvrages ou leurs composantes n'ont pas été remplacés. Pour encourager les gouvernements et les bailleurs à passer d'une approche projet à une approche axée sur la fourniture continue de service, il faut démontrer que le maintien d'un ouvrage existant coûte moins cher que la construction d'un nouvel ouvrage. Une des principales idées défendues par WASHCost est en effet qu'un service correctement maintenu offre un meilleur rapport coût-efficacité (plus de personnes sont desservies avec une dépense identique) ET garantit la continuité des services.

2. Les technologies à faible coût requièrent des dépenses de renouvellement et de réhabilitation plus précoces que les réseaux.

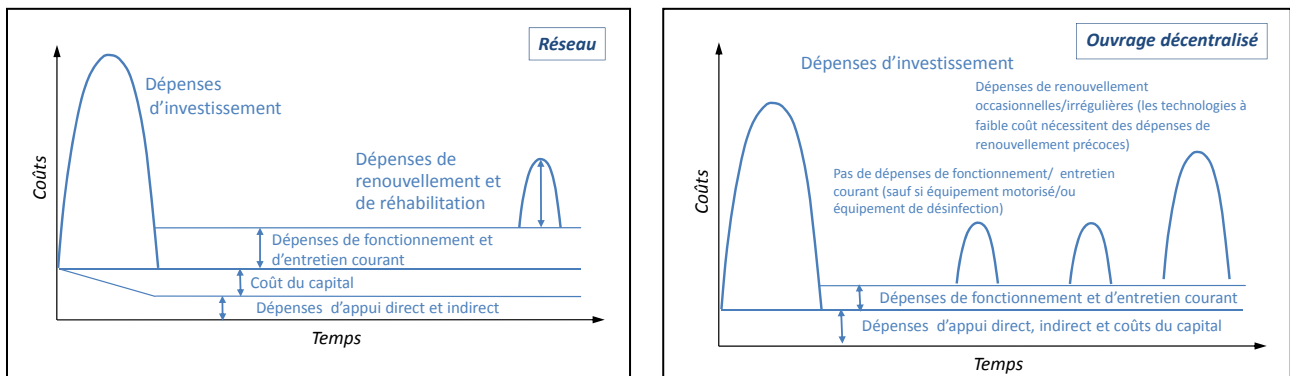
Un réseau urbain typique peut offrir un certain niveau de service pendant de nombreuses années sans faire l'objet de dépenses de renouvellement. Même s'il souffre de fuites ou de ruptures de canalisation occasionnelles, ce genre de système est assez robuste pour que le niveau de service soit maintenu, quitte à le faire avec moins d'efficacité. Ce n'est pas le cas des ouvrages isolés ou décentralisés, tels que les pompes manuelles, qui cessent de fonctionner dès qu'une pièce s'abîme. La durée de vie d'une pompe manuelle, estimée de 5 à 10 ans, est considérablement plus courte que celle d'un réseau de canalisation, estimée à 50 ans. Pour les technologies « appropriées » ou « intermédiaires » à faible coût, on ne peut ignorer les dépenses de renouvellement ou de réhabilitation comme ont pu le faire certains pays riches dans le passé pour des technologies plus complexes.

3. La nécessité de prévoir les dépenses de renouvellement et de réhabilitation à long terme doit être mieux comprise.

Usagers et communautés consentent souvent à payer une contribution pour accéder à un nouveau service, notamment dans les situations où aucun service ne préexistait. Mais lorsque les usagers ne comprennent pas les coûts impliqués et ne participent pas directement à la couverture des dépenses d'exploitation courante d'ouvrages tels que les pompes manuelles, latrines, réseau gravitaire ou puits amélioré, il s'avère très difficile de mobiliser les fonds nécessaires pour couvrir les dépenses de renouvellement et de réhabilitation à long terme. Généralement, les communautés, les ménages et les administrations locales négligent ou sont incapables de payer la réparation coûteuse des pannes imprévues et/ou occasionnelles. Lorsque des composantes d'un ouvrage arrivent en fin de vie – et en général plus tôt – c'est l'ouvrage entier qui est souvent abandonné, entraînant une interruption de service.

Le consentement à payer est différent dans le cas d'un réseau urbain dont les usagers (ou les agences) s'acquittent régulièrement des coûts d'exploitation ou de fonctionnement (électricité, produits chimiques et salaires). Dans ce cas, les dépenses de renouvellement et de réhabilitation peuvent être expliquées et incluses au titre d'une dépense additionnelle dont il faut s'acquitter. En revanche, il semble difficile de couvrir les dépenses occasionnelles, intermittentes et imprévisibles d'ouvrages décentralisés sans une préparation psychologique adéquate.

Figure 3a and 3b: Les dépenses de renouvellement ou de réhabilitation a) comme coûts prévus dans un budget, b) comme coûts imprévus non payés



Les figures 3a et 3b montrent comment les dépenses de renouvellement et de réhabilitation s'intègrent dans la séquence de coûts pour un service en réseau et pour un ouvrage isolé qui nécessite pourtant un renouvellement précoce de ses composantes.

Une meilleure compréhension de ces dépenses de renouvellement ou de réhabilitation permettra une budgétisation adéquate du maintien des ouvrages. Dans le cas d'un modèle de fourniture de service d'eau et d'assainissement basé sur la gestion communautaire et impliquant la participation du secteur privé local ou de l'administration locale, il est bon de mettre au point un système permettant d'informer toutes les parties prenantes du montant estimé de ces coûts occasionnels. Les coûts de renouvellement et de réhabilitation ne doivent pas forcément être payés directement par les usagers ou les communautés. Mais actuellement, on constate que ni les usagers/communautés, ni les administrations compétentes ne prévoient un budget pour ces coûts occasionnels.

4. Il faut classifier et comprendre les dépenses de renouvellement et de réhabilitation afin de faciliter l'« optimisation » des coûts de fourniture des services d'eau et d'assainissement.

Comme les services d'AEPHA sont fournis par le biais d'ouvrages et de composantes ayant une durée de vie limitée et des coûts différents (forages, clapets de pied, tiges de pompe, têtes de pompe, leviers, etc.), il est utile de recueillir les données sur la durée de vie et le coût de renouvellement/réhabilitation de chacune de ces composantes, plus précisément, sur le coût de leur remise en état lorsqu'ils tombent en panne, ou, idéalement, juste avant qu'ils ne tombent en panne. Cela permet notamment d'effectuer un arbitrage entre les dépenses de fonctionnement et d'entretien courant et d'investissement, entre un ouvrage requérant d'importantes dépenses d'investissement mais peu de dépenses d'exploitation (ex. des panneaux solaires pour alimenter les pompes), ou l'inverse, (ex. les porteurs d'eau qui ralentissent l'usure des canalisations). L'optimisation n'est réalisable que si tous les coûts de renouvellement et de réhabilitation sont appréhendés. Pour reprendre l'exemple précédent, si les panneaux solaires tombent en panne au bout de trois ans, alors qu'ils ont une durée de vie théorique de dix ans, les bénéfices seront beaucoup moins importants qu'attendus. L'examen des coûts de renouvellement et de réhabilitation pourrait aussi encourager ceux qui doivent les acquitter à s'intéresser à la qualité du matériel choisi et à s'interroger sur les raisons de la détérioration prématurée de certaines composantes. Si on privilégie les dépenses d'investissement, on va privilégier l'option la moins coûteuse en termes d'investissement, mais il peut s'agir d'une fausse économie si la mauvaise qualité du matériel entraîne des dépenses de renouvellement et de réhabilitation plus importantes et prématurées.

5. Prendre en compte la dépréciation des composantes d'un ouvrage est une *bonne pratique de comptabilité*

En comptabilité, la valeur du renouvellement des actifs immobilisés est un enjeu qui va de soi pour déterminer le coût réel et la marge de profit des produits et des services fournis par des entreprises commerciales. Si cette valeur n'est pas prise en considération pour déterminer le prix des produits et services, l'entreprise n'est pas viable. En comptabilité, c'est le concept de dépréciation ou d'amortissement qui permet de rendre compte du coût réel des équipements, ainsi que de la valeur résiduelle éventuelle d'un équipement après une certaine période. Les termes comptables de

charges courantes et de dettes à court terme d'une part, et d'actif et de passif immobilisés d'autre part, expriment la distinction entre les dépenses encourues à l'horizon d'un exercice comptable, et celles encourues sur le long terme en rapport avec les immobilisations. Afin d'assurer le fonctionnement des actifs immobilisés d'un service d'eau dans la durée, les règles comptables requièrent qu'il y ait une équivalence globale entre les dotations aux amortissements et les dépenses de renouvellement ou de réhabilitation du capital, pour maintenir le niveau de service rendu par ce capital. C'est un bon point de départ pour déterminer qui doit payer pour quel élément du service et à quel moment.

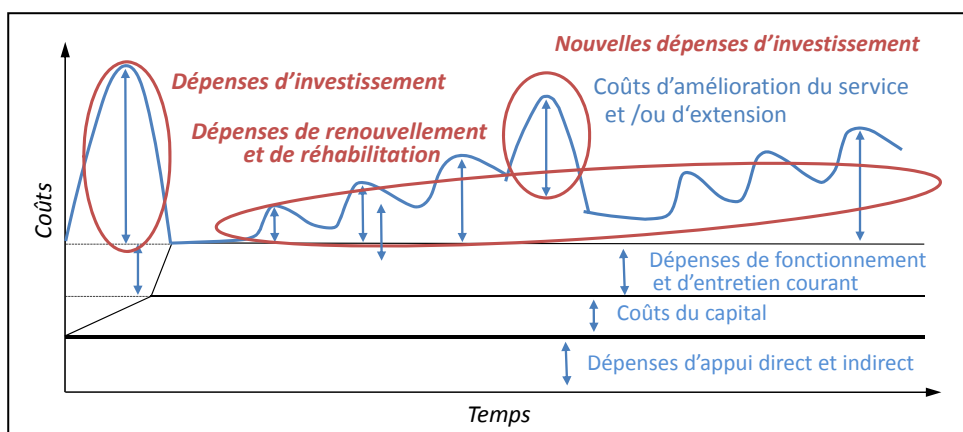
6. Certains de nos partenaires demandent déjà un système de comptabilité en partie double des immobilisations pour les administrations locales.

En Inde par exemple, une telle comptabilité est maintenant exigée pour quelques 4,000 organismes locaux. Il convient que WASHCost recueille les coûts sous une forme qui corresponde aux systèmes comptables des régions couvertes par le projet.

Différences entre les dépenses de renouvellement et de réhabilitation et les dépenses d'investissement

Lorsqu'un ouvrage est étendu ou amélioré afin d'augmenter son niveau de service (desservir un plus grand nombre de personnes ou améliorer le service, ou les deux), les dépenses encourues sont considérées comme des dépenses d'investissement. Lorsqu'un ouvrage tombe en panne ou atteint sa fin de vie et doit être remplacé pour maintenir le niveau de service, il est tentant de considérer cette dépense comme un investissement, car il faut envisager la construction un « nouvel » ouvrage. Cependant, si on considère la **fourniture du service** plutôt que l'ouvrage spécifique, ce remplacement doit être envisagé comme une dépense de renouvellement ou de réhabilitation. En effet, il s'agit de maintenir le même niveau de service pour les mêmes personnes. Le principe est donc le suivant: l'extension ou l'amélioration d'un système (pour une meilleure qualité ou une couverture étendue) constitue une dépense d'investissement, tandis que les frais encourus pour maintenir le service au même niveau constituent une dépense de renouvellement ou de réhabilitation.

Figure 4: Coûts de la fourniture d'un service durable



La ligne bleue montre la séquence des coûts dans un système de fourniture de service durable avec des opérations de renouvellement adéquates pour maintenir un bon niveau de service pour un même nombre d'utilisateurs, et de nouvelles dépenses d'investissement pour l'amélioration ou l'extension du service à plus d'utilisateurs.

Bien que WASHCost œuvre dans des pays où des réseaux de canalisations sont développés en milieu urbain, il s'intéresse aux ouvrages mis en œuvre pour des groupements de villages ou des villages isolés, ainsi que dans des petits centres urbains. Est-il utile d'enquêter sur les dépenses de renouvellement ou de réhabilitation de ces ouvrages ? Certains estiment que, si la distinction entre dépenses d'investissement et dépenses de renouvellement ou de réhabilitation convient aux réseaux urbains et aux ouvrages des pays développés, elle n'est pas appropriée pour les ouvrages ruraux décentralisés des pays en développement. Un des arguments avancés est que dans les zones rurales, lorsqu'un ouvrage tombe en panne, il est plus souvent remplacé que réparé. Si une pompe manuelle cesse de fonctionner, un nouveau puits est foré et une nouvelle pompe est installée. Le résultat de cette opération est alors considéré comme

un nouvel ouvrage dont les dépenses relèvent d'un nouvel investissement. Or, du point de vue de la fourniture de service durable, s'il s'agit simplement de remplacer un ouvrage défaillant: les dépenses doivent donc être considérées comme des dépenses de renouvellement ou de réhabilitation, même si un nouveau puits a été foré. Il est évident que si le forage d'origine est encore en bon état, le forage d'un nouveau puits constitue un énorme gaspillage de ressources puisqu'il suffisait de remplacer la pompe. Cet exemple illustre pourquoi les frais d'une nouvelle pompe sont des dépenses de renouvellement, en partant du principe que les dépenses d'investissement concernent un nouvel ouvrage ou son extension, tandis que les frais encourus pour maintenir ou restaurer un niveau donné de service constituent une dépense de renouvellement.

Différences entre les dépenses de renouvellement ou de réhabilitation et les dépenses de fonctionnement et d'entretien courant

Lorsqu'un ouvrage est entretenu, par exemple le graissage régulier des points de frottement ou le serrage des boulons d'une pompe, les dépenses afférentes relèvent des dépenses de fonctionnement et d'entretien courant. La différence entre l'entretien courant et le renouvellement dépend de la fréquence de l'intervention (est-ce que ces dépenses surviennent plus d'une fois l'an ?) et de son coût (est-ce que la dépense est considérablement plus élevée que celle observée habituellement pour entretenir l'ouvrage ?). La pratique comptable consiste à distinguer les actifs courants (moins d'un an) des actifs immobilisés (plus d'un an) et ainsi de considérer une dépense comme une dépense de renouvellement si elle se produit moins d'une fois l'an.

Prenons un exemple: même si le coût de vidange des latrines à double fosse ou à fosse peu profonde est assez conséquent par rapport au coût d'investissement initial, il survient assez fréquemment comparé à la durée de vie des latrines elles-mêmes. Dans ce cas, l'intervention ne peut être comptabilisée comme un coût de renouvellement. Ce coût est donc considéré comme une dépense de fonctionnement et d'entretien courant. Pour autant, la vidange d'une fosse simple profonde ne se produira probablement que tous les cinq à dix ans, et il pourrait être utile de considérer la dépense afférente comme une dépense de renouvellement ou de réhabilitation. Le remplacement d'un petit clapet sur un réseau de canalisation ou la réparation d'une fuite est une dépense de fonctionnement et d'entretien courant – même si ne pas remplacer la pièce peut avoir des retombées considérables sur le fonctionnement de l'ouvrage – car il s'agit d'une petite dépense qui se produit fréquemment par rapport à la durée de vie de l'ouvrage. Cependant, le remplacement de toute une section de canalisation présentant des fuites, ou d'une grosse vanne après plusieurs années d'utilisation, peut être classé comme dépense de renouvellement ou de réhabilitation.

Difficultés rencontrées dans la collecte de données sur les dépenses de renouvellement ou de réhabilitation

Lorsqu'il n'y a pas de dépenses de renouvellement ou de réhabilitation, soit parce qu'aucun renouvellement ne s'est produit, soit parce que l'ouvrage est neuf, il n'y a évidemment pas de données à collecter. Lorsque des données existent, les termes « actifs », « ouvrages » et « services » doivent être bien compris pour que ces données soient collectées convenablement.

- Un ouvrage simple comprend un actif unique. Ce cas est plutôt rare. Un service peut cependant être fourni par un ouvrage simple (un puits dans un village par exemple). Mais le plus souvent, l'ouvrage est composé de plusieurs composantes, ou actifs, avec des durées de vie différentes. Un forage avec une pompe manuelle comprend le forage, le chemisage, le filtre (éventuellement), le clapet de pied (éventuellement), les tiges de pompe, la pompe manuelle, le levier et la zone de drainage. Même un réservoir de captage des eaux pluviales peut comprendre le réservoir, le robinet, les gouttières, et éventuellement un dispositif d'évacuation des premières eaux. Le but du renouvellement ou de la réhabilitation est de remplacer chaque composante, soit lorsqu'elle tombe en panne, soit lorsqu'elle commence à être moins performante, idéalement, juste avant la panne. En l'absence d'opérations de renouvellement ou de réhabilitation, de nombreux ouvrages sont abandonnés alors qu'une seule pièce a cessé de fonctionner.

- Un ouvrage complexe (un réseau de canalisation, par exemple) est constitué de multiples composantes, souvent réparties sur une zone étendue. Il peut s'écouler plusieurs années avant que le réseau ne nécessite une intervention de type renouvellement ou réhabilitation, et les données seront rares.
- Un service peut aussi être fourni par plusieurs ouvrages similaires ou différents (par exemple, plusieurs forages ou un forage et un petit réseau), chacun ayant sa propre durée de vie et ses exigences spécifiques de renouvellement et de réhabilitation.

WASHCost collecte les données sur les dépenses de renouvellement et de réhabilitation d'un service afin de déterminer les sommes effectivement dépensées pour le renouvellement et la réhabilitation d'un service. Lorsqu'un service d'eau est fourni par plusieurs ouvrages d'approvisionnement en eau, ce serait une erreur de collecter les données sur un seul de ces ouvrages. En effet, on passerait à côté de l'objectif principal, qui est d'évaluer **le coût à long terme des services** d'AEPHA. Il faut donc collecter des informations concernant les dépenses d'investissement, les dépenses de fonctionnement et d'entretien courant et les dépenses de renouvellement ou de réhabilitation de tous les ouvrages ou actifs qui composent un service, dans la mesure où ces informations sont disponibles.

D'après l'expérience acquise par WASHCost, les opérations de renouvellement ou de réhabilitation sont généralement insuffisantes pour assurer un fonctionnement continu des services, et les données sont rarement consignées de façon appropriée. Les dépenses observées ne sont donc pas représentatives des dépenses de renouvellement nécessaires. Comme indiqué précédemment, la solution comptable consiste à estimer le coût de renouvellement et de réhabilitation sur la base de l'amortissement des actifs, en prenant comme durée de vie moyenne de l'ouvrage et de ses composantes les durées standards admises dans le secteur.

Pour présenter les coûts totaux des services d'AEPHA aux gouvernements, aux bailleurs de fonds et à la société civile, WASHCost s'appuie sur une durée de vie dite « normative » ou standard des actifs pour calculer les coûts de renouvellement et de réhabilitation. WASHCost a par ailleurs collecté les dépenses effectives de renouvellement et de réhabilitation. Aussi, au fur et à mesure que la base de données WASHCost s'enrichira et se précisera, permettra-t-elle de montrer que les opérations de renouvellement et de réhabilitation sont en pratique inadéquates, notamment par comparaison des dépenses de renouvellement observées avec des amortissements standards qui sont bien plus élevés. Ceci signifie que l'on pourrait augmenter la durée de vie des systèmes décentralisés en effectuant des dépenses de renouvellement et de réhabilitation au bon moment, au profit de tous.

L'analyse des dépenses de renouvellement et de réhabilitation devient plus complexe lorsque l'intervention de renouvellement se combine à une opération d'amélioration ou d'extension d'un service permettant une meilleure accessibilité ou une plus grande couverture. Il faudra alors une approche plus développée pour séparer précisément les dépenses d'investissement et les dépenses de renouvellement et de réhabilitation, à savoir une approche comptable, pour laquelle WASHCost mettra au point des directives simples quand le problème se présentera.

Pour de plus amples explications et des exemples utiles concernant les principes de comptabilité appliqués aux services d'eau et d'assainissement durables, veuillez consulter la note de synthèse du régulateur économique de l'eau d'Angleterre et du Pays de Galles: OFFICE OF WATER SERVICES: Annexe de: REGULATORY ACCOUNTING GUIDELINE 3.06 Issued May 1992, Revised February 2007 – 'THE LONG RANGE NORMATIVE CHARGE FOR INFRASTRUCTURE RENEWALS'.